



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26667>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-26667**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chaville

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de matériels informatiques pour divers services de la ville de Chaville

Description : Fourniture de matériels informatiques pour divers services de la ville de Chaville

Identifiant de la procédure : 3235b5d8-7e33-4e80-96f0-4e586f685e1a

Avis précédent : df3f4ee7-0f2d-44c0-9f34-875d54d38141-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30200000 Matériel et fournitures informatiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché est alloté en trois lots distincts : Lot n°1 : Achat de matériels informatiques dits « standards ». Lot n°2 : Achat de matériels de sécurité de réseaux. Lot n°3 : Achat de matériels numériques pédagogiques pour les écoles Le marché est un accord-cadre mono attributaire de Fournitures à bons de commande, traité à prix unitaires sur la base des prix inscrits aux bordereaux de prix

unitaires en application des articles L.2125-1-1, R. 2162-2, 2162-4-2 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande publique. Le lot n°1 est sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 165 000 euros HT. Le lot n°2 est sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 172 500 euros HT. Le lot n°3 est sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 52 500 euros HT. Le marché (chaque lot) prendra effet à compter du 21 janvier 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le marché n'est pas un marché à tranches. Le marché ne comporte pas d'option. Pour chacun des lots, les variantes sont autorisées à la condition qu'une offre de base soit remise. Elles pourront porter sur les propositions d'extension de garantie.

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie. Avances: selon le code de la commande publique. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : CF règlement de la consultation. Le budget de la ville financera les dépenses afférentes au marché. La ville ne percevra pas de subventions pour le financement de la prestation, objet du marché. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : CF règlement de la consultation. La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le contrat et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique. La ville interdit aux candidats de présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des plis et la date de signature du marché public. Toutefois, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou qu'il se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander à la ville l'autorisation de continuer à la procédure de passation sans cet opérateur défaillant, en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de la ville, un ou plusieurs sous-traitants. La ville se prononce sur cette demande après examen de la capacité professionnelle, technique et financière de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation) Type de procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2120-1-3, L2124-2 et R.2124-2-1 du Code de la commande publique.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,560,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Achat de matériels informatiques dits « standards »

Description : Achat de matériels informatiques dits « standards »

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30200000 Matériel et fournitures informatiques

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 660,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché n°2024009 Lot 1 a été attribué à la société SEYA INFORMATIQUE, 5 Parvis Robert Schuman 92370 Chaville, pour un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 165 000 Euros HT. Le marché a pris effet le 21 janvier 2025 pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Service auprès duquel le contrat peut être obtenu ou consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi : Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest Direction de la commande publique consultation sur place ou sur rendez-vous de 8:30 à 12:00 / de 14:00 à 18:00. Adresse : 9, route de Vaugirard, 92190 Meudon Mail : commande.publique seineouest.fr téléphone : +33 146295500 Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.ta-cergypontoise@juradm.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ La valeur technique de l'offre - 50 points décomposés comme suit :
Sous-critère 1 : Performance technique des matériels proposés (20 points) Sous-critère 2 : Suivi de projet, Compétences des moyens humains, (10 points) Sous-

critère 3 : Méthodologie pour la réalisation de la fourniture/livraison/installation /mise en ordre de marche des matériels, du support et de la garantie (10 points)
Sous-critère 4 : Délais de livraison, planning d'exécution et durée de la garantie (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Le prix de l'offre - 35 points décomposés comme suit : Sous-critère 1 : Valeur des prix indiqués au BPU (25 points) avec la sous-décompositions suivante : Pour le lot 1 Famille 1 « Ordinateurs et terminaux » (20 points), Famille 2 « Périphériques et accessoires » (2,5 points), Famille 3 « Systèmes d'impression » (2,5 points) Sous-critère 2 : Valeur du montant indiqué dans le DQE non contractuel (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3/ La valeur écologique de l'offre (Écolabel, cycle de vie des matériels fournis, upgrade facile de tous les composants) - 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Achat de matériels de sécurité de réseaux

Description : Achat de matériels de sécurité de réseaux

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30200000 Matériel et fournitures informatiques

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 690,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché n°2024009 Lot 2 a été attribué à la société NEATEM, 5 Rue Des Vieilles Vignes 77183 Croissy-Beaubourg, pour un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 172 500 Euros HT. Le marché a pris effet le 21 janvier 2025 pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Service auprès duquel le contrat peut être obtenu ou consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi : Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest Direction de la commande publique consultation sur place ou sur rendez-vous de 8:30 à 12:00 / de 14:00 à 18:00. Adresse : 9, route de Vaugirard, 92190 Meudon Mail : commande.publique seineouest.fr téléphone : +33 146295500 Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur

l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.ta-cergypontoise@juradm.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ La valeur technique de l'offre - 50 points décomposés comme suit : Sous-critère 1 : Performance technique des matériels proposés (20 points) Sous-critère 2 : Suivi de projet, Compétences des moyens humains, (10 points) Sous-critère 3 : Méthodologie pour la réalisation de la fourniture/livraison/installation /mise en ordre de marche des matériels, du support et de la garantie (10 points) Sous-critère 4 : Délais de livraison, planning d'exécution et durée de la garantie (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Le prix de l'offre - 35 points décomposés comme suit : Sous-critère 1 : Valeur des prix indiqués au BPU (25 points) sous décomposé comme suit : Pour le lot 2 Famille 4 « hardware » (12,5 points), Famille 5 « Prestation homme » (12,5 points) Sous-critère 2 : Valeur du montant indiqué dans le DQE non contractuel (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3/ La valeur écologique de l'offre (Écolabel, cycle de vie des matériels fournis, upgrade facile de tous les composants) - 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Achat de matériels numériques pédagogiques pour les écoles

Description : Achat de matériels numériques pédagogiques pour les écoles

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30200000 Matériel et fournitures informatiques

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 210,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché n°2024009 Lot 3 a été attribué à la société VIDEO SYNERGIE, 9 Rue du Grand Dôme 91140 Villebon-sur-Yvette, pour un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 52 500 Euros HT. Le marché a pris effet le 21 janvier 2025 pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Service auprès duquel le contrat peut être obtenu ou consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi : Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest Direction de la commande publique consultation sur place ou sur rendez-vous de 8:30 à 12:00 / de 14:00 à 18:00. Adresse : 9, route de Vaugirard, 92190 Meudon Mail : commande.publique.seineouest.fr téléphone : +33 146295500
Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la

publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F - 95027 Cergy-Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.ta-cergyponoise@juradm.fr

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ La valeur technique de l'offre - 50 points décomposés comme suit : Sous-critère 1 : Performance technique des matériels proposés (20 points) Sous-critère 2 : Suivi de projet, Compétences des moyens humains, (10 points) Sous-critère 3 : Méthodologie pour la réalisation de la fourniture/livraison/installation /mise en ordre de marche des matériels, du support et de la garantie (10 points) Sous-critère 4 : Délais de livraison, planning d'exécution et durée de la garantie (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Le prix de l'offre - 35 points décomposés comme suit : Sous-critère 1 : Valeur des prix indiqués au BPU (25 points) sous décomposé comme suit : Pour le lot 3 Famille 4 « hardware » (12,5 points), Famille 5 « Prestation homme » (12,5 points) Sous-critère 2 : Valeur du montant indiqué dans le DQE non contractuel (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : 3/ La valeur écologique de l'offre (Écolabel, cycle de vie des matériels fournis, upgrade facile de tous les composants) - 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de

la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,560,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SEYA INFORMATIQUE

Offre :

Identifiant de l'offre : ORG-0003 - SEYA INFORMATIQUE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 660,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024009LOT1

Titre : Le marché n°2024009 Lot 1 a été attribué à la société SEYA INFORMATIQUE, 5 Parvis Robert Schuman 92370 Chaville.

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

6.1.4 Informations statistiques

Résumé des demandes de réexamen reçues par l'acheteur :

Nombre de plaignants : 0

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NEATEM

Offre :

Identifiant de l'offre : ORG-0004 - NEATEM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 690,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024009LOT2

Titre : Le marché n°2024009 Lot 2 a été attribué à la société NEATEM, 5 Rue Des Vieilles Vignes 77183 Croissy-Beaubourg.

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

6.1.4 Informations statistiques

Résumé des demandes de réexamen reçues par l'acheteur :

Nombre de plaignants : 0

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VIDEO SYNERGIE

Offre :

Identifiant de l'offre : ORG-0005 - VIDEO SYNERGIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 210,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024009LOT3

Titre : Le marché n°2024009 Lot 3 a été attribué à la société VIDEO SYNERGIE, 9 Rue du Grand Dôme 91140 Villebon-sur-Yvette.

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Chaville

6.1.4 Informations statistiques

Résumé des demandes de réexamen reçues par l'acheteur :

Nombre de plaignants : 0

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chaville

Numéro d'enregistrement : 21920022700011

Adresse postale : 1456 avenue Roger Salengro

Ville : Chaville

Code postal : 92370

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : anne.cario@gpso.fr

Téléphone : +33 146295858

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : VIDEO SYNERGIE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 34926480400049

Adresse postale : 9 Rue du Grand Dôme

Ville : Villebon-sur-Yvette

Code postal : 91140

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0004

Nom officiel : NEATEM

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 78856712100033

Adresse postale : 5 Rue Des Vieilles Vignes

Ville : Croissy-Beaubourg

Code postal : 77183

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SEYA INFORMATIQUE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 48808986300028

Adresse postale : 5 Parvis Robert Schuman

Ville : Chaville

Code postal : 92370

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 526b5bf0-d68e-4c8d-a115-4fa90dacd793 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/03/2025 à 10:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025